

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

**Stratégie énergétique du Québec
Selon la FCCQ, la relance des grands projets hydroélectriques est une excellente
nouvelle pour un Québec gagnant**

Montréal, le 4 mai 2006 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) réagit positivement au dévoilement de la stratégie énergétique du Québec, notamment sur la volonté du gouvernement de relancer les grands projets hydroélectriques et d'utiliser davantage notre richesse énergétique comme levier de développement économique.

Tel que le souligne Françoise Bertrand, présidente-directrice générale de la FCCQ : « la relance des grands projets hydroélectriques qui ont fait notre fierté et notre renommée au niveau mondial est une excellente nouvelle pour la richesse économique et sociale de tous les Québécois. Le développement de la marge de manœuvre énergétique qui sera ainsi engendrée fera en sorte que le Québec assurera une sécurité de ses approvisionnements, tout en tirant profit du marché de l'exportation d'énergie, permettant ainsi d'augmenter le bénéfice collectif associé à l'exploitation de la richesse que nous possédons ».

En outre, en lien avec ses recommandations présentées lors des consultations publiques tenues à l'hiver 2005, la FCCQ se réjouit du renforcement du mandat et des moyens d'intervention de l'Agence de l'efficacité énergétique afin que cette dernière puisse répondre pleinement à sa mission d'assurer, dans une perspective de développement durable, la promotion de l'efficacité énergétique pour toutes les formes d'énergie, dans tous les secteurs d'activité et au bénéfice de l'ensemble des régions du Québec.

Dans le même ordre d'idées, la FCCQ soutient les efforts apportés à la diversification énergétique, tant sur les formes d'énergie, tel l'éthanol, que sur les modes de production d'énergie électrique (ex. : hydroélectrique, éolienne). Cette diversification réduira la vulnérabilité de l'économie à des aléas pouvant entraîner une flambée de prix pour une forme d'énergie en particulier, ou même en réduire la disponibilité. À ce chapitre, la FCCQ apprécie que la stratégie énergétique reconnaisse l'importance de doter le Québec d'une seconde source d'approvisionnement en gaz naturel, notamment par l'implantation d'un ou plusieurs terminaux méthaniers sur le Saint-Laurent.

Par ailleurs, la FCCQ questionne la décision du gouvernement de ramener de 175 MW à 50 MW la limite en deçà de laquelle Hydro-Québec doit obligatoirement offrir le tarif L pour de nouveaux projets. De plus, la FCCQ se demande sur la base de quels critères le gouvernement fixera un tarif privilégié pour les projets au-delà du 50 MW, une situation plutôt inconfortable pour les gens d'affaires qui préfèrent la prévisibilité. Rappelons que, dans le cadre des consultations publiques sur la stratégie énergétique, la FCCQ avait fortement insisté sur le fait que le développement économique du Québec passe inévitablement par un soutien énergétique adéquat aux entreprises créatrices d'emplois, notamment en ramenant leurs tarifs d'électricité à des taux concurrentiels. Ceci est d'autant plus important compte tenu du contexte de mondialisation et de la concurrence accrue sur les marchés internationaux.

Finalement, la FCCQ est déçue de constater que les petites centrales hydroélectriques ne soient pas reconnues comme un outil de développement et de création de richesse pour les régions du Québec. L'ouverture mitigée vers le développement des petites centrales est décevante, surtout que, dans le cadre de son mémoire sur la politique énergétique, la FCCQ recommandait même de rehausser de 50 MW à 100 MW le seuil en deçà duquel le développement d'un site hydroélectrique de petite envergure est confié aux producteurs privés.



Fédération des chambres
de commerce du Québec | **fccq**

Spécifions que, dans les prochaines semaines, la FCCQ examinera plus à fond le document déposé aujourd'hui par le premier ministre Jean Charest et le ministre Pierre Corbeil, et qu'elle fera part de ses commentaires sur des aspects plus précis de la stratégie énergétique.

À propos de la FCCQ

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information :

Louis-Alexandre Lacoste
Directeur des communications
Fédération des chambres de commerce du Québec
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240
www.fccq.ca